

0830148K
ACADEMIE DE NICE
COLLEGE MAURICE GENEVOIX
BOULEVARD DES ARMARIS
83100 TOULON
Tel : 0494273021

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 2

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 22

Quorum : 12

Nombre de présents : 12

Le conseil d'administration

Convoqué le : 14/09/2017

Réuni le : 26/09/2017

Sous la présidence de : Christian Gueguen

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 2

Libellé de la délibération :

Convention Cie A contre temps

Convention relative à l'occupation des locaux du collège Maurice Genevoix de Toulon et la compagnie "A contre Temps"

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0